

# Le Trilinguisme au C.N.R.S.

## TABLE DES MATIERES

✓ Avant - propos .....	1
✓ LE TRILINGUISME AU C.N.R.S. La raison d'être d'une enquête .....	4
• Les données recueillies au cours de l'enquête.....	4
• Démarche adoptée dans la conduite d'enquête.....	5
✓ LES PRATIQUES LANGAGIERES DANS LES DIVERSES SITUATIONS D'EXERCICE DE L'ACTIVITE DE RECHERCHE.....	7
1. Les relations en France au sein du laboratoire .....	7
1.1. Le domaine de recherche eu égard à son objet.....	7
1.2. Le domaine de recherche eu égard à son histoire .....	8
1.3. Le domaine de recherche eu égard à son champ d'intervention nécessairement mondial .....	8
1.4. La tradition de coopération internationale d'un laboratoire .....	9
1.5. Pour conclure sur les pratiques langagières dans les laboratoires en France telles que les données recueillies au cours de l'enquête les font apparaître, .....	9
2. Les séjours à l'étranger .....	10
2.1. Missions éducatives .....	10
2.2. Négociation d'une coopération .....	10
2.3. Les travaux de terrain et expertises .....	11
2.4. Les travaux de recherche conduits à l'étranger dans le cadre d'une coopération .....	11
3. Les réunions scientifiques.....	14
4. Les relations dans le cadre de la CEE, activités documentaires et de publication .....	14
5. En conclusion .....	16
Tableau 1 Langues utilisées par les français, - ou celles dont l'utilisation leur est fortement recommandée - lors de leur séjour à l'étranger.....	17
Tableau 2 Pratiques langagières d'étrangers séjournant en France .....	18
Tableau 3 Langues qu'il est utile de connaître en fonction de la discipline d'exercice .....	18

✓ LES DISPOSITIFS DE FORMATION EN LANGUES .....	19
1. Les réactions des chercheurs à l'offre actuelle de formation en langue .....	20
2. Les projets des organisateurs de la formation .....	22
2.1. Les aspects de la politique de formation.....	23
2.2. Les intentions de remaniements de la logistique.....	23
2.3. La diversification des méthodes pédagogiques .....	24
2.4. Les contenus de la formation en langues .....	24
2.5. En conclusion, les projets des organisateurs de la formation .....	25
3. Les réactions des chercheurs affrontés à l'obstacle des langues .....	25
4. Les obstacles à l'identification des besoins non exprimés et parfois non ressentis .....	26
✓ ETAT DES LIEUX DE L'EXISTANT EN MATIERE DE FORMATION EN LANGUES ETRANGERES - autres que l'anglais - dans les Délégations régionales.....	29
✓ LES JEUNES CHERCHEURS ET LES LANGUES ETRANGERES .....	31
✓ USAGE DE LA LANGUE ANGLAISE DANS LA RECHERCHE.....	32
✓ FRANCOPHONIE ET TRILINGUISME.....	36
• Des principes directeurs pour une politique de soutien et de développement de la francophonie .....	37
• Propositions en matière de coopération.....	38
• Propositions en matière de formation .....	38
• Propositions en matière de publication.....	39
✓ PROPOSITIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE FORMATION DES PERSONNELS DE LA RECHERCHE À LA PRATIQUE D'UNE 3ÈME LANGUE .....	41
1. Les préalables : politique, plan et stratégie .....	42
• Politique de formation : ses orientations .....	42
• Plan de formation au trilinguisme.....	43
• Appui stratégique .....	43

<b>2. Identification des besoins .....</b>	<b>45</b>
<b>3. Modalités de réponse aux besoins.....</b>	<b>46</b>
<b>4. Dimension pédagogique .....</b>	<b>47</b>
• Principes à respecter .....	47
• Nature des missions confiées aux divers dispositifs de formation .....	48
4.1. Les pôles spécialisés.....	48
4.2. Dispositif de formation propre à chacune des Délégations régionales.....	50
4.3. Dispositif de formation en libre accès dans les laboratoires .....	50
4.4. Dispositif de formation à la carte.....	50
4.5. Dispositif associé aux contrats de coopération ou d'échanges.....	51
<b>✓ TRILINGUISME ET COOPERATION.</b>	
<b>Propositions pour un développement coordonné du trilinguisme</b> <b>et de la coopération internationale .....</b>	<b>52</b>
1. Les études à entreprendre.....	53
2. Les orientations de la politique du trilinguisme .....	54
3. Les appuis stratégiques .....	55
4. Les appuis logistiques .....	57
<b>✓ L'APPRENTISSAGE DANS LA FORMATION INITIALE</b>	
<b>Propositions pour préparer les futurs chercheurs à exercer leur activité</b> <b>dans un contexte international .....</b>	<b>58</b>
<b>✓ ANNEXES I, II, III, IV, V, VI</b>	

## Préface

J'ai donné mission en septembre 1993 à Noël BARBICHON d'étudier les formes dans lesquelles les services de formation permanente du CNRS pouvaient répondre à l'une des propositions émises par le Comité National réuni en séance plénière à Strasbourg en avril 1993,

Proposition énoncée en ces termes :

*Un chercheur doit être trilingue : ce doit être une priorité de la formation"*

Une étude sur ce sujet se devait d'être entreprise dans la perspective et l'esprit du plan de formation 1994 - 1996, en faisant appel à la réflexion des Délégations régionales, à charge pour Noël BARBICHON de l'organiser, d'animer les travaux en groupe et, après en avoir fait une synthèse, d'en dégager plus particulièrement les propositions et recommandations.

Ce sont les fruits de cette réflexion collective qui sont consignés dans ce rapport. Il est **dont tout à fait naturel que celle-ci soit restituée en priorité à tous ceux qui y ont coopéré.**

Chacune des Délégations régionales pourra ainsi situer sa propre contribution à cette étude parmi la vue d'ensemble qui y est ici proposée. L'expérimentation de l'une ou l'autre des recommandations présentées ici permettra, en prolongeant cette réflexion collective, de répondre au mieux aux exigences de la coopération internationale.

Cette dernière intention préside en permanence dans la forme et le contenu de ce rapport. En effet, la présentation qui a été adoptée respecte la démarche préconisée pour préparer les plans annuels de formation

- 1°) **Une analyse des besoins** pour chacune des situations d'activité en laboratoire où l'usage des langues étrangères s'impose (pages 7 à 18).
- 2°) **Une étude des instruments permettant l'acquisition de compétences langagières** et le rôle qu'y joue la formation (l'existant, sa crédibilité, sa pertinence en termes de contenu et de modalité, les potentialités d'évolution des dispositifs de formation) (pages 19 à 31).
- 3°) **L'élaboration du plan de formation au trilinguisme** et de la logistique d'accompagnement (pages 41 à 51).
- 4°) **L'intégration de ce plan dans une perspective plus large des besoins de compétences en matière de coopération internationale** : la place de la langue anglaise, la francophonie dans les accords de réciprocité, les critères de recrutement du personnel (pages 32 à 39 et pages 52 à 59)

Pour ce qui concerne la **prolongation de la réflexion collective** - compte tenu des études que certaines Délégations régionales se proposent de conduire (pages 53 et 54) - les annexes complétant le rapport ont été conçues dans cette perspective.

Ces annexes constituent une bibliographie établie sur la base de documents archivés *a priori* au bureau national de formation et ne peuvent prétendre ni à l'exhaustivité, ni à la représentativité en tant qu'échantillon des publications sur les sujets abordés dans le rapport : le trilinguisme (annexe I), les coopérations internationales (annexe II), les études antérieures et les centres d'audits spécialisés (annexe III), l'organisation des enseignements et la pédagogie (annexe IV), la formation initiale (annexe V) et la francophonie (annexe VI).

Pour ce qui concerne les **recommandations**, le rapport les présente (pages 41 à 58) sur la base des **propositions recueillies auprès des délégations régionales**.

Elles s'adressent en fonction de leur contenu à différents acteurs compétents en matière de formation ou de coopération internationale.

Parmi ces recommandations, je tiens à mettre en évidence les suivantes :

- Intégrer lors de l'élaboration des *plans de formation des laboratoires* l'analyse des besoins en matière de trilinguisme après avoir identifié les situations de coopération (page 45) (forces et faiblesses, besoins latents).
- Avec le concours du Bureau national de la formation chargé du *pilotage et du suivi* de l'appui stratégique (page 44) :
  - participer aux *échanges d'expériences* pédagogiques (état des lieux, méthodes, logistique) (page 44).
  - *harmoniser francophonie et trilinguisme* en matière de politique de formation (contrats de réciprocité de formation pour les chercheurs en séjour à l'étranger).
  - *adapter* les modalités de la formation *aux contraintes* des chercheurs (disponibilité irrégulière, délai d'utilisation des acquis de la formation, prestation d'orientation des demandes, service en libre accès, service à la carte) (page 47, 48 et 50).
  - concevoir pour chaque Délégation régionale des *outils* pédagogiques pouvant *s'intégrer dans un dispositif commun* à toutes les Délégations afin d'offrir une *gamme étendue de possibilités de formation* (langues faisant l'objet de peu de demandes, court délais, stages résidentiels, objectifs spécifiques tels que l'accueil téléphonique) (pages 48 et 49).
- *Développer la concertation entre les Délégations régionales* qui ont proposé d'entreprendre une *étude* telle que : "motivations à établir des coopérations" "les pratiques langagières, en particulier sur l'utilisation de l'anglais" etc... *afin d'en tirer des conclusions exploitables en termes de formation* (pages 53 et 54).

- Engager une *réflexion* sur l'ensemble des moyens nécessaires au *développement du trilinguisme* soit pour corriger les faiblesses actuelles soit pour prendre des mesures d'anticipation (formation initiale, critères de recrutement et d'octroi de bourses, contrats de réciprocité en matière de formation, association de projets de coopération à un investissement formation, développement des stages post-doctoraux hors zone anglophone, etc.) (pages 55 , 56 et 57).

Toutes ces recommandations reposent sur les principes suivants :

- **Identifier** les phénomènes d'autocensure de coopération internationale (en quantité et qualité) faute d'ouverture aux langues et aux spécificités culturelles.
- **Exploiter** les expériences dans un **climat de concertation**.
- **Adapter** la formation aux **contraintes** des cibles.
- **Anticiper** pour éviter de corriger en permanence.

En conclusion, j'adresse mes remerciements à tous ceux qui ont participé à l'enquête. Ils sont les destinataires prioritaires de ce rapport, lequel a été conçu non seulement pour rendre compte des contributions de chacun, mais aussi pour servir de cadre à la mise en oeuvre de la formation et à la réflexion qui doit constamment l'accompagner.

Christian PRALON  
Délégué aux Ressources Humaines

## Avant - propos

Le Comité National recommande aux chercheurs d'être trilingue.

Cette recommandation part d'un constat de *carence*.

Il serait du plus grand intérêt d'étudier les conséquences de cette carence sur la qualité de la recherche en France et sur la position de la recherche française au sein de la communauté scientifique internationale.

Seule une argumentation justifiant la nécessité pour les chercheurs français et étrangers de s'engager dans le trilinguisme permettra l'**instauration d'une politique de formation** aux langues étrangères cohérente avec une politique de relations scientifiques internationales.

Quel cadre fixer à cette politique de formation ?

Celle-ci pourrait consister essentiellement à s'opposer à l'ensemble des logiques et des forces qui tendent à centrer les actions de formation dans l'espace de plus en plus restreint et délimité par l'anglomanie, l'anglophobie et plus rarement de l'anglophilie.

Il s'agirait donc d'une politique volontariste qui irait à l'encontre des tendances spontanées du "marché" de la formation, prisonnier des *interactions entre offre et demande* surdéterminées par l'anglophonie actuellement dominante.

De cette situation, faut-il en attribuer la responsabilité aux comportements spontanés des seuls acteurs du système distributif de la formation : défaillance des *consommateurs* des actions de formation ou absence, inadaptation de *l'offre de formation* ?

Une question intéressante est de se demander si les institutions de recherche et les organes qui ont une fonction d'incitation, de régulation, d'analyse, de coordination ou d'évaluation ne concourent pas par eux-mêmes - quelle que soit leur ambition affichée en matière de trilinguisme et de relations internationales - à la concentration de pratiques langagières sur l'anglais et à la faiblesse regrettée des investissements de la recherche française dans les pays non anglophones.

La répartition harmonieuse et équilibrée de l'usage de différentes langues - y compris l'anglais et le français - dans l'espace d'intervention de la recherche française au sein de la communauté scientifique internationale, aurait à souffrir d'un débat stérile sur l'origine des responsabilités.

Une attitude *constructive* s'appuyant avec réalisme sur les potentialités de coopération et de valorisation de la recherche française permettrait une approche sereine dans l'instauration du trilinguisme.



Cette potentialité existe parmi les personnels de la recherche les plus dynamiques, lesquels investiront dans la pratique des langues à la condition d'être *motivés*.

En effet, il est notoire que toute activité de recherche réclame une forte motivation pour pouvoir s'exercer dans l'espace des *incertitudes* (incertitude sur les résultats, propre à toute activité de création ou de conception, mais surtout incertitude sur les critères cognitifs qu'il a pour mission de *valider*). Et les chercheurs n'acceptent qu'avec réserve ce qui est hors du champ de leur motivation, à moins de leur en prouver *l'utilité*. De plus, les spécialistes de la pédagogie des langues donnent à la motivation un rôle déterminant dans l'efficacité de l'apprentissage.

Par quelle stratégie faire naître cette motivation ?

Inutile de faire appel à des méthodes considérées à tort ou à raison manipulatoires, telles que celles qui exploitent l'intérêt spontané - sinon l'avidité légitime - des chercheurs à l'égard de toute connaissance : non averti de la nécessité d'une détermination personnelle pour apprendre une langue, prenant conscience de cette nécessité, convaincu d'avoir été abusé, ces méthodes conduisent inévitablement à l'échec.

En revanche, la motivation pour apprendre pourra naître de convictions fondées non sur l'appétit de connaissances mais sur une clarification des *priorités à accorder* dans les moyens requis pour mener une recherche à son terme.

Or, l'obtention de ces moyens sont conditionnés par la **reconnaissance** par la communauté scientifique internationale - et par voie de conséquence par le Comité National.

Bien que la langue anglaise occupe une place prépondérante dans la processus de reconnaissance, les chercheurs accordent à l'apprentissage des langues un *minimum de temps* pour un *minimum de maîtrise* et sous la pression de *l'urgence*.

Face à ces contraintes, comment les chercheurs pourront-ils investir dans le trilinguisme ?

Quels arguments les convaincront de changer l'ordre des priorités qu'ils accordent à leurs activités ? Les chercheurs ne seront convaincus que par les arguments qu'ils se forgeront eux-mêmes.

Pour cela, ils auront besoin :

- d'une information sur les enjeux de la coopération internationale, spécifiques à leur discipline et à leur domaine de recherche,
- d'une information sur les travaux de recherche s'intéressant aux pratiques sociales de la communauté scientifique (coopération à but de mutuelle information ; coopération co-élaborative, etc...),
- d'une information sur les changements prévus en matière de politique scientifique et d'évaluation et sur les conditions d'attribution des moyens,

- d'une information sur la genèse de coopérations, de leurs résultats et du rôle joué par la maîtrise des langues étrangères associée à une connaissance des aspects "civilisation et culture".

Convaincre ne sera pas suffisant. Il s'imposera de mettre des moyens pédagogiques adaptés aux contraintes propres au travail de recherche, aux objectifs spécifiques (par exemple parler dans sa langue mais comprendre la langue de l'interlocuteur) et à la diversité des besoins.

Redresser la situation en matière de langues exigera un effort soutenu et il ne devra pas être réservé aux personnels de recherche actuellement en activité.

Les candidats à la recherche devront avoir bénéficié au cours de leur **formation initiale** d'une préparation au trilinguisme. En l'insérant dans les cursus, comme certains le préconisent, il ne sera plus nécessaire de concevoir une stratégie de conviction. Néanmoins une perspective d'application des acquis par un séjour de longue durée dans un pays non anglophone renforcerait les motivations d'investissement dans le trilinguisme.

Se préparer au trilinguisme, apprendre à apprendre les langues, en prévoir les conditions d'applicabilité pourraient être les objectifs de cette formation initiale. Cela permettrait ultérieurement à la formation permanente du C.N.R.S. de réserver ses efforts et ses moyens, en ce qui concerne les langues, à l'acquisition par les personnels de recherche des savoir-faire langagiers spécifiques aux situations d'échange et de coopération internationale.

## LE TRILINGUISME AU C.N.R.S. La raison d'être d'une enquête

La saison plénière du Comité National qui s'est déroulée à Strasbourg les 22 et 23 Avril 1993, a conclu ses travaux en présentant 12 des 25 propositions issues des tables rondes.

Parmi ces propositions, celle émise par la table ronde n° 3 a retenu l'attention de la Délégation aux Ressources Humaines :

*"Multilinguisme : un chercheur doit être au moins trilingue ; ce doit être une priorité de la formation"*

Les auteurs de cette recommandation précisent comment atteindre cet objectif :

- 1°) *Entreprendre l'enseignement des langues étrangères dès l'école primaire*
- 2°) *Multiplier les moyens et les sessions de formation permanente au C.N.R.S.*
- 3°) *Prévoir d'investir dans la maîtrise des langues étrangères un pourcentage déterminé des crédits accordés à chaque laboratoire".*

Dans la perspective de mettre en application cette recommandation pour ce qui relève de la Formation Permanente du C.N.R.S., il convient d'évaluer les implications techniques et financières de la mise en oeuvre d'actions de formation en langues qui répondraient à des demandes non encore satisfaites.

Pour ce faire, doivent être prises en compte des données sur la **nature et le volume des besoins**, sur l'**existant** en matière de formation en langues dans chacune des Délégations régionales et sur les **possibilités d'adaptation et d'extension** de celui-ci.

C'est pour contribuer à faire ces estimations que la Délégation aux Ressources Humaines a confié au Bureau National de la Formation la charge de dresser un **état des lieux du trilinguisme** par une *enquête* auprès des Délégations régionales.

### ➔ **Les données recueillies au cours de l'enquête**

Pour dresser cet état des lieux, deux approches pouvaient être envisagées. L'une aurait consisté en une étude prospective sur la base d'une investigation exhaustive auprès de la population chercheur. A ce projet trop ambitieux pour être retenu tout en moins dans une première étape, il a paru préférable d'adopter une seconde approche qui, par son *caractère exploratoire*, se limiterait à *circonscrire le champ et les axes d'étude*.

Les données recueillies au cours de l'enquête ont été ordonnées selon trois axes :

- une identification des pratiques langagières en fonction des diverses situations d'exercice de l'activité de recherche,
- une analyse des motivations et du crédit accordé aux méthodes d'apprentissage des langues,
- un état des lieux de l'existant en matière de formation en langues étrangères dans les Délégations régionales.

D'autres thèmes ont été abordés incidemment au cours de l'enquête. Ils ont eu pour objet :

- les problèmes spécifiques aux jeunes chercheurs,
- la position de la langue anglaise au sein du trilinguisme,
- la francophonie.

Chacun de ces axes constitue la structure de la première partie du présent rapport, la seconde étant réservée aux recommandations sur les moyens à mettre en oeuvre pour développer le trilinguisme.

### ↳ Démarche adoptée dans la conduite d'enquête

Trois phases sont à considérer :

**1ère phase :** l'envoi par la délégation aux ressources humaines d'une note aux délégués régionaux pour les informer du projet d'enquête et leur demander leur collaboration.

**2ème phase :** l'organisation des déplacements dans les délégations régionales. La prise des rendez-vous par téléphone a été l'occasion de préciser les objectifs de l'enquête et le cadre dans lequel elle se plaçait. A cette occasion, était exprimé le souhait d'avoir un entretien avec :

- le délégué régional
- le chargé de mission Europe (CME)
- le responsable ressources humaines
- les animateurs régionaux de formation permanente
- des directeurs de laboratoire.

Il revenait à la délégation régionale d'organiser cette consultation.

**3ème phase :** le déroulement des entretiens. Les délégations régionales les avaient regroupés dans une seule journée. L'organisation de ces journées a revêtu des formes diversifiées selon les choix retenus par les délégations régionales :

- Option "*entretiens individuels*", en présence dans la plupart des cas, de l'animateur régional de formation permanente; Deux raisons militaient pour cette présence : faciliter le développement d'études complémentaires et intégrer l'enquête dans l'élaboration et la mise en oeuvre des plans de formation de laboratoires.
- Option "*entretiens collectifs*". Toutes les personnes concernées faisaient part dans le cadre d'une réunion de leur opinion et de leurs propositions. Le débat était enrichi par les interactions entre participants.
- Option "*mixte*" : une réunion succédait à des entretiens individuels.

Dans tous les cas, le contexte de l'enquête, son caractère exploratoire et la méthode de travail étaient précisés au début de chaque entretien.

## LES PRATIQUES LANGAGIERES DANS LES DIVERSES SITUATIONS D'EXERCICE DE L'ACTIVITE DE RECHERCHE

Les pratiques langagières ont été identifiées dans les situations où se développent les relations avec des étrangers soit par l'écrit, soit par l'oral.

Quatre situations sont ici distinguées :

- Les relations en France au sein du laboratoire,
- Les séjours à l'étranger,
- Les réunions scientifiques,
- Les réunions dans le cadre de la CEE ainsi que les activités documentaires et de publication.

Dans ces situations, divers facteurs sont pris en considération :

- La nature de l'activité,
- La discipline, le domaine de recherche,
- Les nationalités des personnes concernées,
- L'histoire de la discipline ou du laboratoire,
- etc.

Pour chacune de ces situations seront présentés les divers usages, les difficultés à surmonter et, dans certains cas, la solution qui a été retenue.

Enfin, il sera fait part d'opinions exprimées par les personnes enquêtées à propos des pratiques langagières et de l'intérêt du trilinguisme.

### 1. Les relations en France au sein du laboratoire

La connaissance d'une langue étrangère par les personnels de recherche exerçant leur activité en France n'impliquent pas nécessairement son usage au laboratoire.

L'enquête a permis d'identifier quelques uns des *facteurs qui déterminent les pratiques langagières* au sein du laboratoire.

#### 1.1. Le domaine de recherche eu égard à son objet

Il s'agit par exemple des recherches comparatives, des recherches sur les manuscrits, des recherches en histoire, des recherches en linguistique.

Pour ces domaines, tous propres aux Sciences Humaines et Sociales, la connaissance de la langue s'impose parce qu'elle constitue *l'objet de recherche* (linguistique), ou en raison de la nature des *matériaux* tels que les supports oraux (ethnologie) ou écrits (manuscrits) ou en raison du *contexte socio-culturel* (sciences politiques, économie).

Dans ces laboratoires, il arrive que 50 à 100 % des chercheurs soient trilingues. La *diversité des langues pratiquées* au sein de tels laboratoires permet de couvrir une large étendue d'un domaine de recherche ; c'est le cas des recherches comparatives nécessitant des investigations sur dix à vingt pays différents.

Néanmoins, l'anglais sera souvent utilisé pour certaines publications, dans les interventions en congrès ou encore dans les relations au laboratoire avec les chercheurs étrangers.

## 1.2. Le domaine de recherche eu égard à son histoire

Les domaines de recherche et les disciplines ont une histoire. Naissance et développement sont associés à un ou plusieurs pays. Le vocabulaire spécifique à ce domaine s'est progressivement construit dans la langue de ce pays et les traductions n'évoquent pas toujours les concepts avec suffisamment de précisions. Des *positions dominantes* sont constatées ; selon l'opinion des chercheurs enquêtés, cela concerne :

- le français pour la catalyse
- l'allemand pour la paléontologie et certains domaines de la biologie
- l'espagnol pour l'écologie
- l'anglais pour le nucléaire.

*Ces positions dominantes sont déterminantes dans les langues utilisées dans les publications et, dans certains cas dans les échanges avec les étrangers au sein d'un laboratoire situé en France. Par ailleurs, lorsque la France est en position dominante dans un domaine, cela n'entraîne pas ipso facto d'utiliser la langue française avec les chercheurs en séjour dans un laboratoire situé en France. Faute d'un effort suffisant dans l'enseignement du français aux chercheurs étrangers accueillis au laboratoire, l'anglais retrouve son rôle de langue véhiculaire.*

## 1.3. Le domaine de recherche eu égard à son champ d'intervention nécessairement mondial

Il s'agit de laboratoires qui en raison de l'objet même de leur recherche (exemple la climatologie) accueille de nombreux étrangers de diverses nationalités pour des séjours de longue durée. *Les relations au laboratoire se feront en général en anglais, plus particulièrement lorsque le domaine de recherche concerné (exemple la recherche nucléaire) est dominé par les USA ou la Grande Bretagne.*

#### 1.4. La tradition de coopération internationale d'un laboratoire

La coopération peut être dans la tradition d'un laboratoire alors que ses domaines de recherche n'impliquent plus avec autant d'acuité que par le passé des relations avec des laboratoires étrangers, sauf pour les échanges d'informations qui, éventuellement, seraient matière à critique et controverse.

De telles traditions de coopération ont pour effet *d'ouvrir le laboratoire aux chercheurs étrangers*. Les langues utilisées dans les relations au laboratoire seront soit le *français* en raison du long passé d'échanges avec les visiteurs étrangers, soit la *langue du pays* du visiteur lorsque la coopération a impliqué des séjours à l'étranger de la part des chercheurs du laboratoire français, soit, à défaut de la possibilité d'utiliser l'une de ces deux langues, *l'anglais*.

#### 1.5. Pour conclure sur les pratiques langagières dans les laboratoires en France telles que les données recueillies au cours de l'enquête les font apparaître, on peut souligner :

que le chercheur français trilingue utilisera ses compétences linguistiques dans ses relations avec les chercheurs étrangers accueillis dans son laboratoire à la condition

- d'être concerné par le thème de recherche du visiteur
- que la langue du visiteur étranger corresponde à la 3ème langue qu'il connaît
- que ses connaissances linguistiques s'étendent au vocabulaire scientifique et technique
- que le visiteur étranger n'utilise ni le français, ni l'anglais dans ses échanges.

Toutes ces conditions sont rarement réunies, sauf dans la cas où la recherche coopérative implique la connaissance de la langue (cas des recherches comparatives). Ceci peut expliquer que les *échanges* au sein d'un laboratoire se font le plus souvent *en français ou en anglais*. Lorsque le *laboratoire est multilingue*, les compétences linguistiques des chercheurs sont utilisées pour les *traductions* de documents ou pour jouer le rôle *d'interprète* en cas d'absolue nécessité.

*L'usage du français* pourrait se développer dans ces laboratoires - sauf dans les laboratoires de recherche nucléaire - sous réserve de *l'enseigner aux visiteurs* dans des *sessions organisées avant* (ou au début de) *leur séjour en France*.



## 2. Les séjours à l'étranger

Les chercheurs trilingues estiment d'après leur propre expérience, que seuls les séjours de longue durée justifient, par rapport aux courts séjours, l'apprentissage d'une 3ème langue.

Cette opinion serait néanmoins à nuancer car *les pratiques langagières paraissent plus déterminées par le but assigné au séjour que par sa durée.*

Les données recueillies au cours de l'enquête permettent de distinguer :

**pour les séjours à courte durée :**

- les missions éducatives
- la négociation d'une coopération

**pour les séjours de moyenne et longue durée :**

- les travaux de terrain (expérience, exploration, prélèvement) et expertise
- les travaux de recherche conduits dans le cadre d'une coopération.

### 2.1. Missions éducatives

Il s'agit en l'occurrence de conférences et séminaires donnés à l'étranger au bénéfice d'étudiants. De l'avis des chercheurs enquêtés, ces interventions à caractère strictement éducatif jouent *un rôle attracteur* pour les séjours de doctorants en France et un *rôle précurseur* pour les coopérations.

Pour ces missions, *la connaissance de la langue du pays d'accueil est impérative*, sous peine d'avoir à y renoncer.

Des expériences positives et négatives ont été maintes fois citées au cours de l'enquête, en particulier pour le Mexique, le Brésil, l'Espagne, la Russie à propos de conférences qui ont été - ou auraient pu être - données sur la recherche en physicochimie, matériaux, environnement, métallurgie, biologie moléculaire, catalyse, etc.

### 2.2. Négociation d'une coopération

*Le trilinguisme serait plus utile à la négociation d'une coopération qu'aux échanges scientifiques développés ultérieurement et pour lesquels l'emploi de l'anglais est courant :*

Cette opinion, controversée, serait à tempérer si on se réfère à l'analyse des données d'enquête présentées au point 2.4.

Quoiqu'il en soit, l'engagement d'une négociation implique une *consultation préalable de publications* dont l'accès exige parfois des connaissances linguistiques autres que l'anglais. C'est le cas pour des projets de coopération dans certains domaines de recherche avec la Russie et le Japon.

*Ces divergences d'opinion* sur le rôle des langues dans les différentes phases d'un projet de coopération autorisent à s'interroger sur la *probabilité d'un phénomène d'autocensure* des initiatives dû à des obstacles d'ordre linguistique.

### 2.3. Les travaux de terrain et expertises

Les pratiques langagières au cours de ces séjours sont déterminées par la nature des relations qu'impliquent les travaux scientifiques et techniques. Par exemple, *la langue portugaise* sera indispensable au Brésil dans les relations avec les autochtones lors de travaux de prélèvements d'échantillons pour des recherches en sédimentologie.

Dans des situations analogues lors d'expertises demandées à la suite de catastrophes ou pour les campagnes de mesures en climatologie *"on baragouine à défaut de parler la langue du pays ou on utilise des artifices tels que de s'exprimer en anglais au Viêt-nam pour être traduit par un interprète en russe"*. La même équipe en Argentine ne rencontrera aucune difficulté pour se faire comprendre car *il se trouve que l'un des chercheurs de l'équipe parle l'espagnol*.

Parfois ces travaux rassemblent à l'étranger des *équipes internationales* dans le cadre d'un grand chantier. Au sein de l'équipe, *la langue véhiculaire* sera en général *l'anglais*. Avec les autochtones, les relations seront facilitées dans la mesure où les connaissances linguistiques des membres de l'équipe scientifique seront suffisamment diversifiées pour qu'*au minimum l'un d'entre eux joue le rôle d'interprète*.

### 2.4. Les travaux de recherche conduits à l'étranger dans le cadre d'une coopération :

*"La France accueille beaucoup de chercheurs étrangers mais les chercheurs français séjournent peu à l'étranger"*

*"Les chercheurs français sont casaniers"*

*"Ce sont les russes qui viennent en France et non l'inverse"*.

Ces opinions fondées sur des expériences personnelles et des constats de comportements de collègues sont le reflet d'un malaise. Il serait imprudent de généraliser ces opinions à l'ensemble de la communauté scientifique française. Néanmoins, elles seront à prendre en considération dans une éventuelle étude de crédibilité et de recevabilité par la communauté scientifique d'un projet de développement du trilinguisme en son sein.

Pourquoi les chercheurs répugneraient-ils à séjourner à l'étranger ? Est-ce la méconnaissance des langues qui en serait la cause ? ou l'absence de motivations d'ordre scientifique ?

*"Je me suis mis à l'espagnol dans la perspective d'une coopération"*, déclare un chercheur au cours de l'enquête.

Est-ce une nécessité d'ordre scientifique ou d'ordre culturel qui est à la source de la motivation à coopérer de ce chercheur et, par voie de conséquence, à investir dans l'apprentissage d'une langue ?

Ces questions militent pour que, ultérieurement, on puisse *mettre en évidence la nature des interactions entre trilinguisme et coopération*. Les résultats d'une telle étude devrait permettre l'évaluation de la pertinence d'une campagne en faveur du trilinguisme et de mieux la cibler. En l'occurrence, il s'agirait de distinguer *les cas où le trilinguisme est moteur de coopérations et les cas où la motivation au trilinguisme est déterminée par les intentions de coopérations*. Ce second aspect sortant du champ de l'enquête ne peut être traité ici. Quant au premier aspect, l'enquête révèle des opinions contrastées :

Pour certains, la connaissance de la langue du pays d'accueil n'est pas vécue comme une nécessité et offrirait, pour les échanges scientifiques, peu d'intérêt par rapport à l'usage de l'anglais : *"un séjour de 5 ans en Allemagne en ne parlant que l'anglais"*.

Pour d'autres, la connaissance de la langue faciliterait surtout la vie extérieure au laboratoire et la vie culturelle, et à la rigueur les démarches initiales à l'établissement de la coopération. Cette opinion est partagée par un chercheur parlant cinq langues et qu'il utilise uniquement sur le plan culturel ... sans exclure toutefois un avenir sur le plan scientifique pour le russe, l'allemand et l'espagnol.

En revanche, il a été affirmé à de nombreuses reprises, que la qualité des échanges dus à l'usage de la langue du pays d'accueil correspond étroitement à celle des résultats scientifiques obtenus en coopération :

*"à première vue, la 3ème langue n'aurait d'intérêt que culturel ; mais en fait, cela permet d'aller plus loin en collaboration"*.

Les profits apportés à la coopération ont été souvent explicités :

- une possibilité *d'approfondissement*
- une relation plus forte favorisant le *travail en commun*
- une *connivence* au niveau humain et culturel, significative d'une volonté de travailler en commun
- une facilitation à la *convivialité*
- une condition essentielle pour être *reconnu* par les scientifiques du pays d'accueil, en particulier de la part des Allemands, des Russes et des Suisses
- une meilleure *pénétration* du pays, en particulier pour le Japon
- une nécessité pour le *maintien et le suivi* de la collaboration
- une source pour des *contrats*.

Un exemple confirme l'intérêt du trilinguisme dans le cadre d'une coopération en Allemagne, associant des chercheurs français et allemands arabisants : les échanges se faisaient en arabe, mais *l'accès à la documentation*, les références au *contexte politique* et les *discussions* étaient facilitées par la connaissance de la langue allemande.

L'explicitation des profits met bien en évidence les effets de synergies dans la coopération, bien que l'investissement sur le plan linguistique soit inégal entre les deux parties : le pays d'accueil est favorisé. Cette remarque est à relativiser, puisqu'une coopération de qualité entraînera une alternance dans l'accueil. Il existe toutefois des situations de coopération où les connaissances linguistiques des deux parties se *limitent à la compréhension de la langue étrangère*. Dans ce cas, la solution qui a été adoptée dans une table ronde en Sciences de la vie a consisté à ce que chaque *partie s'exprime dans sa langue*.

Le principe de réciprocité auquel il vient d'être fait allusion dans ces exemples serait à prendre en considération si, ultérieurement, *une étude sur le thème "Trilinguisme et Coopération"* était engagée. Cela impliquerait de recueillir l'opinion des chercheurs français et étrangers sur les profits personnels ou non attendus d'une coopération.

### 3. Les réunions scientifiques

Au cours de l'enquête, les problèmes d'ordre linguistique liés aux réunions scientifiques ont été relativement peu mentionnés, sinon pour signaler les *faiblesses* des chercheurs français (et japonais) *dans la pratique de la langue anglaise* et leurs difficultés pour s'insérer dans les débats.

Plus fréquemment, il a été fait allusion à la place du français ou d'une langue autre que l'anglais dans les réunions propres à l'Europe latine ou celle concernant l'Amérique latine.

Pour celle-ci, un consensus s'esquisserait pour une utilisation de *l'espagnol et du portugais*. En ce qui concerne l'Europe latine, l'impossibilité d'avoir une langue commune est reconnue par tous et a été illustrée par un exemple en catalyse pour des réunions rassemblant français, espagnols et italiens. En l'absence d'italiens, *la langue espagnole aurait pu être utilisée*, car elle est pratiquée couramment par les chercheurs français en catalyse.

En généralisant, il apparaît que la connaissance d'une troisième langue ne présente d'intérêt, lors d'une participation à une réunion scientifique internationale élargie à plus de deux pays, que pour les contacts interpersonnels.

A long terme, l'opinion prévaut que *les langues agréées* dans les réunions internationales - en particulier celles propres à l'Europe - équipées de traductions simultanées *seront celles qui seront le plus fréquemment pratiquées par les chercheurs trilingues* des différents pays représentés à ces réunions. Le français aura d'autant plus de chance d'être agréé qu'il sera pratiqué par les chercheurs étrangers, en particulier ceux qui au cours de leurs séjours en France auront bénéficié d'un enseignement de la langue française.

Bien que les problèmes liés à la francophonie sortent du champ de l'enquête, leurs incidences sur la politique du trilinguisme se sont révélées nombreuses, il en sera rendu compte dans un chapitre réservé à ce thème. Il en sera de même à propos de la langue anglaise.

### 4. Les relations dans le cadre de la CEE, activités documentaires et de publication

Pour ce thème de l'enquête, seules quelques réactions, opinions et recommandations ont été exprimées.

En ce qui concerne les projets CEE, deux points de vue sont à distinguer :

- celui du chercheur soumissionnaire
- celui du comité de sélection des projets.

Une difficulté rencontrée par quelques soumissionnaires serait d'ordre rédactionnel. On pourrait penser que des insuffisances en matière de langues étrangères en serait la cause. Cette hypothèse n'a pas été retenue et certains vont jusqu'à prétendre qu'il leur est plus facile de rédiger directement en anglais qu'en français. Il a été suggéré d'attribuer pour origine à cette difficulté *un manque de formation à la structuration d'un projet ou d'un texte à rédiger.*

Un autre constat a été dressé sur la relative *défection française dans les comités de sélection de projets.* La compétence scientifique des chercheurs français n'a pas été mise en doute pour expliquer cette absence. Cette carence serait due à la méconnaissance des langues étrangères, langue anglaise incluse : en effet, la répartition des dossiers de projet entre les membres du comité de sélection à fin d'examen tient compte naturellement de leur spécialité scientifique mais aussi de leurs connaissances linguistiques.

En conséquence, les dossiers présentés par les chercheurs français sont généralement rédigés en anglais pour en faciliter les conditions d'examen.

Il a été suggéré d'améliorer celles-ci par une rédaction bilingue des dossiers et par une généralisation du trilinguisme, ne serait-ce que pour compenser les tendances actuelles à la CEE de limiter les crédits affectés aux traductions.

En ce qui concerne les **contrats**, les seules remarques recueillies au cours de l'enquête se réduisent aux fondements culturel et historique du droit. Il a été suggéré de poser le problème du choix de la langue rédactionnelle du contrat plus sous cet aspect que par référence à une politique favorisant l'usage du français accompagné ou non d'une traduction.

De même que pour les contrats, peu de remarques ont été faites à propos des *activités documentaires et de publications*, probablement en raison d'un débat largement développé au sein des milieux scientifiques sur la position dominante de la langue anglaise.

Il apparaît néanmoins que la connaissance d'autres langues s'impose dans de nombreux cas pour pouvoir *accéder aux sources* dans une démarche strictement documentaire. Ce sera le cas en *chimie* et en *SPI (composants électroniques)* pour l'accès aux sources japonaises (10 % des publications en chimie seraient d'origine japonaise), car les japonais publient de moins en moins en anglais dans ces domaines. Ce sera aussi le cas en SHS (histoire, recherches comparatives) ou encore dans toutes disciplines pour accéder aux thèses (Espagne, Allemagne, Italie etc.).

**5. En conclusion,** l'examen des pratiques langagières dans les diverses situations d'exercice de l'activité de recherche permet de distinguer les rôles respectifs joués par les langues françaises, anglaises et par une troisième langue.

**Le choix de celle-ci peut reposer sur des motivations d'ordre culturel ou des motivations d'ordre scientifique.** Dans le premier cas, la langue choisie détermine les *potentiels de relations scientifiques*. Dans le second cas, l'orientation scientifique détermine les *langues à étudier*. La nature de ces langues a fait l'objet de nombreuses citations au cours de l'enquête. Si l'anglais et le français ont été cités pour ce qui concerne les pratiques langagières en France (laboratoires multilingues par exemple), et l'anglais pour les relations à l'étranger, la panoplie des troisièmes langues, dont l'usage est reconnu indispensable, est étendue. Ces pratiques langagières correspondant aux relations avec des étrangers dans leur pays, celles correspondant aux relations avec des étrangers en France et celles correspondant aux disciplines sont résumés respectivement dans les tableaux 1, 2 et 3.

**Ces tableaux de données sont établis sur la base des informations recueillies au cours de l'enquête et sont proposés ici à titre indicatif.** Leur utilité est incontestable ne serait-ce que pour mieux aborder *la politique de formation en langue* : quatre langues sont fréquemment citées :

Allemand, Espagnol, Russe, Portugais

et deux autres pour des aspects spécifiques :

Japonais, Chinois.

Ces données ne permettent pas d'estimer l'étendue des besoins de formation ; toutefois, en montrant les finalités de celle-ci, *les opinions parfois très contrastées* sur le rôle du trilinguisme peuvent être relativisées.

En effet, si certains s'interrogent sur *l'utilité* du trilinguisme, si d'autres parlent quatre langues y compris le Japonais mais déclarent que cela leur sert sur un *plan uniquement culturel*, si d'autres en revanche dénoncent *le snobisme* de ceux niant l'existence d'un problème, si d'autres encore regrettent que *"les français sont toujours à la remorque"*, plusieurs d'entre eux ont reconnu que la connaissance d'une troisième langue

- apporte "un plus" sur le plan scientifique
- donne des capacités de travail en commun
- crée une connivence au niveau culturel et humain
- permet une meilleure pénétration du pays.

**Tableau 1** : Langues utilisées par les français, - ou celles dont l'utilisation leur est fortement recommandée - lors de leur séjour à l'étranger, compte tenu des pratiques langagières du pays d'accueil.

(Sur la base des expériences citées et des opinions exprimées en cours d'enquête).

Langue Pays d'accueil	Français dans quelques cas	Anglais	Allemand	Espagnol	Portugais	Italien	Russe	Chinois	Japonais
U.S.A.		x							
Grande Bretagne		x							
Allemagne		x	x						
Espagne dont Catalogne	x x	x x		x x et catalan	x				
Italie	x	x				x			
Suisse	x	x	x						
Pays Bas	x	x	x						
Pays Scandinaves		x							
Pays de l'Est		x					x		
Brésil				x à la rigueur	x				
Colombie				x					
Argentine	x			x					
Inde	x	x							
Viet Nam	x						x		
Chine			x					x	
Russie									x
Pays Francophones	x								



**Tableau 2 : Pratiques langagières d'étrangers séjournant en France (sur la base des cas cités en cour d'enquête - Non généralisable).**

Pays d'origine	Grande Bretagne	U.S.A.	Allemagne	Russie	Grèce	Japon	Roumanie
Langues							
Français	x	x	x	x	x		x
	Pour situations non scientifiques						
Anglais	x	x	x	x		x	

**Tableau 3 : Langues qu'il est utile de connaître en fonction de la discipline d'exercice compte tenu des aspects historiques, des positions dominantes ou de la fréquence des échanges (sur la base des opinions exprimées en cours d'enquête) .**

Langues	Anglais	Allemand	Espagnol	Portugais	Italien	Russe	Chinois	Japonais
Disciplines ou domaines								
Physique	x					x		
SPI	x	x	x		x	x	x	x
Mathématique	x	x						
Chimie	x	x						
Catalyse	x		x	x				
Biologie	x	x						
Ecologie	x		x			x	x	x
Géologie	x		x					
Paléontologie	x	x						
SHS	x	x						
Grands chantiers internationaux Ex : climatologie	x	Et une autre langue en perspective d'interprétariat						

**LES DISPOSITIFS DE FORMATION EN LANGUES**  
**motivations, contraintes,**  
**expression des besoins et méthodes**

L'état des lieux sur les pratiques langagières dans les diverses situations réunissant autour d'une activité de recherche des chercheurs de nationalités différentes a permis de mettre en évidence certains dysfonctionnements dans la communication.

Pour y remédier, les services de formation des Délégations régionales ont mis en oeuvre divers dispositifs de formation en langues étrangères dont les principaux éléments seront présentés dans un tableau en annexe.

Il est permis de s'interroger sur l'adéquation de ces dispositifs aux besoins de formation que les exigences nouvelles du trilinguisme risquent de susciter.

Des adaptations seront probablement nécessaires et *les résultats que l'on pourra attendre des aménagements de la formation dépendront de l'accueil que les chercheurs leur réserveront.*

Il serait, en conséquence, de la plus grande utilité de *pouvoir faire des prévisions* sur le potentiel d'adhésion des chercheurs au trilinguisme et sur leur capacité d'investissement dans la formation. Il est possible d'amorcer cette démarche prévisionnelle en *se référant à l'intérêt* manifesté par les chercheurs à l'égard des actions de formation qui, jusqu'alors, leur ont été offertes soit a priori, soit en réponse à leur demande.

Les données recueillies au cours de l'enquête permettent de repérer quelques *indicateurs de cet intérêt* qui peuvent être répartis dans quatre domaines :

- les réactions des chercheurs à l'offre actuelle de formation en langue
- les projets des organisateurs de la formation
- les réactions des chercheurs affrontés à l'obstacle des langues
- les obstacles à l'identification, par les organisateurs de la formation, des besoins non exprimés et parfois non ressentis en matière d'apprentissage des langues.

Ce repérage d'indicateurs est établi sur la base des points de vue émanant des organisateurs de la formation, des destinataires de celle-ci et de leur environnement immédiat.